

## CELLULE POUR L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE GEMBOUX (CEDEG)

Type de formulaire : B

### Organisme

Code postal, localité : 5030 GEMBOUX

Directeur : Joachim BEILHARZ

### Présentation générale du centre

#### **1. De 1983 à 1989**

L'idée naît à la ville de Gembloux en 1983. A ses débuts l'association se nommait Commission Communale pour l'Emploi. En 1988, elle devient la Cellule pour l'Emploi et le Développement économique de Gembloux. Les missions étaient : d'informer et former et d'analyser l'offre et la demande locale en matière d'emploi. Des services spécifiques et complémentaires se développent comme les entretiens pour établir une stratégie de recherche d'emploi, l'accompagnement à la rédaction de CV et de lettres de motivation de développer une politique locale de l'emploi

La CEDEG avait aussi pour mission de coordonner les activités économiques, d'initier des activités créatrices d'emploi et d'y apporter son soutien ; ainsi que de promouvoir les spécificités et produits locaux

La CEDEG démarre également une des premières ALE. L'agence est devenue autonome en 1995. Elle contribue très activement au démarrage du Parc Scientifique des ISNES.

#### **2. De 1989 à 1994**

L'ALE et le service-jobs deviennent les activités centrales. Les premières formations de groupe à la Stratégie de recherche d'emploi voient le jour en 1992 et 1993.

#### **3. De 1995 à 2000**

Le Service-Jobs se développe. Aux offres locales sélectionnées chaque jour s'ajoutent les offres du FOREM, avec lequel s'établit une convention de diffusion.

Grâce aux financements OISP et au FSE qui subventionne une toute première formation en 1994, la CEDEG a pu développer un programme de formations de groupe varié.

En 1997, la CEDEG développe un programme spécifique de formation pour les femmes qui souhaitent réintégrer le marché de l'emploi. Ce programme comprend le développement personnel et professionnel, une formation avancée en bureautique et un accompagnement personnalisé à la recherche d'emploi.

Elle organise aussi les premières formations à l'utilisation d'Internet au bénéfice des entreprises.

La CEDEG se montre également active dans le cadre du développement économique et participe à la rédaction du dossier communal pour l'ouverture d'une Agence de Développement Local à Gembloux. L'ADL est constituée en 1997.

#### **4. De 2001 à 2007**

Important développement des formations proposées et diversification des accompagnements des personnes en mobilité professionnelle. Les PMTIC font leur apparition en 2002. Le service-jobs s'étoffe et développe l'accompagnement individuel : le coaching, les stratégies de recherche d'emploi, le bilan de compétences et, comme depuis les débuts de l'organisme, la rédaction de CV et de lettre de motivation. La CEDEG décroche un agrément "Agence de placement" en 2006.

#### **5. A partir de 2008**

La CEDEG perd en 2008 la subvention correspondant à l'une de ses missions capitales.

Elle ne peut dès lors plus assurer les rendez-vous individuels pour le coaching, la réalisation du CV et des lettres de motivations, ni les ateliers de stratégie de recherche d'emploi.

Elle perd également les subsides qui lui permettaient d'offrir des modules d'autoformation assistée, malgré l'ouverture d'une salle EPN en 2009.

La CEDEG développe le partenariat dans le cadre du Décret CISP et continue à assurer les PMTIC ainsi que la formation "Assistant administratif".

## Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - CEDEG

Elle décroche des appels à candidatures ponctuels, dans le cadre d'appels à projets, d'appels à initiatives et d'appels Plan Pénuries.

La CEDEG a aussi développé des activités avec le CPAS telles que les ateliers d'insertion professionnelle

La CEDEG, en partenariat avec les acteurs locaux, développe ses activités et diversifie ses formations afin de répondre au mieux à la demande des entreprises locales.

**Agréments de l'organisme** : Agrément antérieur en 2017 pour une période de 6 ans.

### **Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations :**

**Une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières avec augmentation du volume horaire total agréé :**

- **Augmentation du volume horaire dans 2 filières : Assistant(e) administratif(ve) et Formation Vente** : Le nombre de stagiaires potentiels dans ces filières dépasse en effet actuellement largement le nombre de places disponibles et la CEDEG est contrainte de refuser des entrées en formation. Le moratoire sur le nombre d'heures en vigueur depuis 2018 a empêché depuis lors d'augmenter le volume d'heures agréées. La modification demandée correspond au nombre de stagiaires en demande d'entrée (non satisfaite) en formation ;
- **Demande de 3 nouvelles filières : Développeur(euse) informatique, Technicien(ne) réseaux et Créateur(trice) 3D.**  
Ces 3 filières visent des métiers actuellement en pénurie et offrent donc de nombreux débouchés professionnels. Elles sont dans la continuité du projet pédagogique du centre et de son objectif social : développement des compétences numériques et des nouvelles technologies.

### **Filière 1 : Assistant(e) administratif(ve)**

**Type de filière** : DEFI – Formation professionnalisante

**Avis antérieur de la CEF** : favorable + recommandation : « donner la possibilité, au sein du module à certains stagiaires (en fonction de leur souhait, ainsi que des compétences et de l'expérience acquises par ceux-ci) de se préparer à la passation d'épreuves de validation des compétences. Développer des partenariats avec d'autres opérateurs de formation qualifiante en aval du module (ex. enseignement de Promotion sociale) ».

**Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations** : augmentation du nombre d'heures correspondant au nombre de stagiaires en demande d'entrée (non satisfaite) en formation : 8.400 heures demandées pour cette filière au lieu de 4 .810 heures.

### **Répartition théorique des heures du programme :**

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	60,00
	dispensées par un organisme partenaire	74,00
Formation pratique	dans votre organisme	410,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la	stages d'acculturation (max. 90	0,00

## Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - CEDEG

durée totale du programme)	heures par stage)	
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	152,00
Accompagnement social	dans votre organisme	70,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
<b>TOTAL (max. 2.100 heures)</b>		<b>766,00</b>

**Nombre maximal de places disponibles simultanément** : 15

**Public cible spécifique** : tout public

**Nombre de stagiaires sous contrat de formation pour la filière 2019 et 2020** : 11 et 12

**Taux insertion 2019 et 2020** : 18,2% et 0,0%

### **Programme :**

#### Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

La formation théorique se divise en plusieurs unités de formation. La première (UF1) se focalisera sur **l'outil informatique**. Elle sera subdivisée en plusieurs cours tels que l'apprentissage du matériel et des périphériques, la recherche internet, l'utilisation du système d'exploitation, les fonctionnalités d'un traitement de texte, d'un logiciel de présentation, d'un tableur et d'une base de données informatisée. De plus, les stagiaires auront l'occasion de se familiariser avec les nouvelles technologies telles que Google Documents ou Prézi ainsi qu'avec les alternatives libres telles que LibreOffice.

Une deuxième unité de formation mettra l'accent sur **les bases de comptabilité** et permettra au stagiaire d'appréhender le vocabulaire propre à ce domaine.

Une troisième unité se focalisera sur **le développement du comportement professionnel**, en ce compris les règles inhérentes au secteur administratif (confidentialité, accueil...) Les compétences techniques seront évaluées tout au long de la formation afin d'adapter le programme de formation de chaque stagiaire en fonction de son apprentissage.

#### Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

Une unité de formation transversale visera à la **remise à niveau en mathématiques et en français**. Cette unité sera élaborée **en fonction des besoins spécifiques du métier d'assistant administratif (rédaction de rapport, de compte rendu, de lettres, tenue d'un inventaire de matériel...)**. Cette UF comportera également une **préparation aux tests psychotechniques tels que ceux du SELOR et/ou de FOREM Formation**.

Notre partenaire, le groupe Alpha Gembloux, sera en charge de cette unité de formation, en concertation avec les formateurs internes.

Une seconde unité de formation sera assurée par une bénévole externe. Elle consistera en **l'apprentissage et la découverte des langues** (Anglais et Néerlandais). En effet, nous constatons que les compétences linguistiques sont de plus en plus souvent sollicitées dans les offres d'emploi et il nous paraît important de démystifier l'apprentissage des langues qui souffre parfois d'a priori datant de la scolarité.

#### Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

La formation pratique sera également subdivisée en plusieurs unités de formation. Ces unités permettront au stagiaire d'acquérir les compétences propres à son futur métier dans des situations aussi proches de la réalité que possible.

Une première unité comportera des **activités liées à l'accueil**, qu'il soit en vis à-vis ou téléphonique. Après avoir acquis les codes et les règles de l'accueil, le stagiaire sera confronté à une situation fictive lui permettant de mettre en pratique ces compétences.

Une deuxième unité concernera le **traitement du courrier, papier et/ou électronique**. Dans cette unité, le stagiaire apprendra à trier, classer et gérer le courrier entrant et sortant d'une entreprise. Cet apprentissage se fera à l'aide d'Outlook Professionnel.

Une troisième unité de formation portera sur **la gestion et l'organisation de l'information au sein d'un service**. Les notions couvertes sont l'utilisation adéquate du matériel de bureau, le classement et l'archivage, le suivi des dossiers, la création de documents de synthèse...

#### Stages de formation professionnelle

**Des stages en entreprise sont prévus en fin de formation afin d'observer et de confirmer son choix professionnel.** Ces stages sont d'une durée d'un mois de manière à permettre au stagiaire de soit changer de service au sein d'une même entreprise, soit de faire deux stages au sein de deux entreprises de secteurs différents (par exemple secrétariat médical et secrétariat juridique) afin de préciser la suite de son parcours de formation. Les stages sont, dans la mesure du possible, effectués dans des entreprises susceptibles de recruter du personnel de manière à donner l'occasion aux stagiaires de démontrer leurs compétences. Ces stages sont également l'occasion de développer de nouvelles compétences, parfois sur des logiciels propres à l'entreprise, parfois en identifiant les lacunes et en faisant part au formateur lors du retour au centre de formation. Il sera alors possible d'élaborer un cours spécifique aux besoins des stagiaires.

#### **Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :**

- **Groupe ALPHA Gembloux** : Assurer les cours de remise à niveau en français
- **Maison de l'Emploi de Gembloux** : Information et orientation du public vers la formation
- **CPAS de Gembloux** : Création de passerelles  
Diffusion de l'information, favoriser l'intégration de personnes du CPAS.  
Envoi de stagiaires vers service social, renseignements par rapport au permis de conduire
- **FOREM** : Mise à disposition d'espace de diffusion d'offres d'emploi.  
Convention de partenariat entre les EFT et OISP et le FOREM dans le cadre du décret CISP
- **MIRENA** : Collaboration réciproque permettant l'intégration de stagiaires dans nos formations et envoi de nos stagiaires  
Envoi de stagiaires pour la signature d'un jobcoaching
- **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE GEMBOUX** : Information et orientation des candidats vers l'opérateur
- **INTERFEDERATION DES ORGANISMES DE FORMATION ET D'INSERTION WALLONIE** : Convention régionale de partenariat d'action entre l'Interdéfération des EFT/OISP et le FOREM Participation à des journées/conférences, etc.
- **Régie des couteliers** : Diffusion de l'information et passerelles
- **MASSET Martine** : Cours de langue.

### **Filière 2 : Orientation – Mode d'emploi**

**Type de filière** : DEFI – orientation professionnelle

**Avis antérieur de la CEF** : favorable

**Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations** : -

**Répartition théorique des heures du programme** :

## Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - CEDEG

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	260,00
	dispensées par un organisme partenaire	80,00
Formation pratique	dans votre organisme	0,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	0,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	150,00
Accompagnement social	dans votre organisme	50,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
<b>TOTAL (max. 2.100 heures)</b>		<b>540,00</b>

**Nombre maximal de places disponibles simultanément** : 12 (2 sessions par an)

**Public cible spécifique** : tout public

**Nombre de stagiaires sous contrat de formation pour la filière 2019 et 2020** : 8 et 6

**Taux insertion 2019 et 2020** : 25,0% et 0,0%

### **Programme :**

#### Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

La formation théorique est subdivisée en plusieurs unités de formation. La première consiste à établir un bilan personnel et professionnel, c'est-à-dire, à être capable de formaliser et de valoriser ses compétences, valeurs, qualités...

L'unité de formation suivante consistera, à partir du bilan effectué préalablement, à définir un projet professionnel (vers l'emploi ou la formation) et à la développer.

L'unité de formation mettra l'action sur les moyens de lever les freins à l'emploi, sur l'identification des compétences à acquérir et sur les étapes à réaliser pour atteindre l'objectif professionnel du stagiaire.

Une fois l'objectif et les moyens à mettre en œuvre déterminés, les stagiaires seront encadrés dans la recherche de stages, ceux-ci pouvant être effectués au sein de différents secteurs afin de confronter plusieurs objectifs professionnels.

Les stages en entreprise effectués, le stagiaire pourra réaliser sa recherche d'emploi et/ou de formation et mettre en place un plan d'action réaliste afin d'atteindre ses objectifs de manière efficace et planifiée.

#### Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

Notre partenaire le groupe ALPHA sera chargé d'assurer les deux unités de formation suivantes : d'une part des cours de communication et d'autre part une formation à la citoyenneté.

**Les cours de communication** permettront aux stagiaires d'appréhender les différents éléments constitutifs du discours et de la communication interpersonnelle. Ils aborderont également la prise de note, la recherche d'information et la structuration d'une synthèse. Enfin, ce cours développera l'esprit analytique des stagiaires face aux différents messages auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle.

**Le cours de citoyenneté** permettra d'appréhender l'environnement socio-économique, culturel et politique et de s'y positionner en citoyen actif. Ce cours permettra notamment au stagiaire de comprendre les principes de bases du fonctionnement du système dans lequel il évolue, de découvrir les différents lieux ressources pour ses démarches administratives ainsi que de développer son réseau.

#### Stages de formation professionnelle

**Des stages en entreprise sont prévus en fin de formation afin d'observer et de confirmer son choix professionnel. Ces stages sont d'une durée d'un mois** de manière à permettre au stagiaire de soit changer de service au sein d'une même entreprise, soit de faire plusieurs stages au sein de secteurs différents afin de confronter son projet d'insertion professionnelle à la réalité.

Ces stages seront l'occasion de découvrir la culture interne de l'entreprise et de s'y intégrer mais également d'acquérir de nouvelles compétences afin d'enrichir le CV.

Ces stages permettront de confirmer le projet professionnel du stagiaire ou, le cas échéant, d'y apporter les modifications nécessaires.

#### Accompagnement social dans l'organisme

Les formateurs veillent à ce que le stagiaire : se familiarise avec le principe d'autonomie, bénéficie de conditions confortables pour développer son potentiel, et valorise ses compétences acquises, découvre son mode d'apprentissage, ses moteurs professionnels, parvienne à établir un bilan personnel et professionnel, atteigne une meilleure confiance en lui, arrive à développer une stratégie personnelle de recherche d'emploi, adopte une attitude emploi appropriée.

Dès le début du parcours, on demande à chaque stagiaire de mettre en place une ou deux actions afin de se donner les moyens de réussir la formation (exemple : se lever chaque matin une demi-heure plus tôt de manière à prendre du temps pour ses enfants et arriver malgré tout à l'heure à la formation). Le stagiaire est soutenu régulièrement dans cette action au cours de la formation.

Des crises au sein d'un groupe peuvent toujours survenir. Des ateliers adéquats sont alors mis en place afin d'essayer de résoudre le problème et de retrouver une bonne ambiance de travail.

Une prise en charge plus individuelle et plus soutenue peut-être nécessaire lorsqu'un stagiaire présente certaines difficultés plus personnelles.

#### **Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :**

- **La Régie des Couteliers GEMBLOUX-SOMBREFFE ASBL** : Diffusion de l'offre et passerelles
- **Groupe Alpha Gembloux** : Assurer les cours de remise à niveau en français et les cours de citoyenneté
- **Maison de l'emploi de Gembloux** : Information et orientation du public vers la formation
- **CPAS** : Création de passerelles  
Diffusion de l'information, favoriser l'intégration de personnes du CPAS.  
Envoi de stagiaires vers service social, renseignements par rapport au permis de conduire
- **FOREM** : Mise à disposition d'espace de diffusion d'offres d'emploi.  
Convention de partenariat entre les EFT et OISP et le FOREM dans le cadre du CISP
- **MIRENA** : Collaboration réciproque permettant l'intégration de stagiaires dans nos formations et envoi de nos stagiaires Envoi de stagiaires pour la signature d'un jobcoaching
- **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE GEMBLOUX** : Information et orientation des candidats vers l'opérateur.  
Passerelles vers les formations organisées en partenariat avec les écoles de promotion sociale.

### **Filière 3 : Formation Vente**

**Type de filière** : DEFI – Formation professionnalisante

**Avis antérieur de la CEF** : favorable

**Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations** : augmentation du nombre d'heures correspondant au nombre de stagiaires en demande d'entrée (non

## Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - CEDEG

satisfaite) en formation : 7.200 heures demandées pour cette filière au lieu de 3.799 heures.

### Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	120,00
	dispensées par un organisme partenaire	50,00
Formation pratique	dans votre organisme	230,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	0,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	150,00
Accompagnement social	dans votre organisme	55,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
<b>TOTAL (max. 2.100 heures)</b>		<b>605,00</b>

**Nombre maximal de places disponibles simultanément** : 12

**Public cible spécifique** : tout public

**Nombre de stagiaires sous contrat de formation pour la filière 2019 et 2020** : 12 et 11

**Taux insertion 2019 et 2020** : 8,3% et 0,0%

### Programme :

#### Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

La formation théorique consistera principalement au sein de notre organisme en **l'apprentissage des techniques de vente** (UF1), que ce soit vente directe ou par correspondance. On mettra l'accent sur l'accueil, l'argumentation, la proposition de produits connexes... Une seconde unité de formation (UF2) permettra aux stagiaires de **se familiariser avec les outils de gestion courants, qu'il s'agisse de la gestion quotidienne d'un point caisse mais également de la gestion du stock et des commandes via un outil tel qu'OpenERP (Odoo)**.

#### Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

La **formation en français et mathématiques**, dispensées par le groupe Alpha Gembloux, permettra de remettre à niveaux les notions nécessaires au métier de la vente. En mathématiques, il s'agira des opérations de bases, des fractions mais également des pourcentages et des notions d'intérêts. En français, il s'agira d'apprendre la théorie de l'argumentation mais également les règles du langage utilisé dans le domaine (formule de politesse, réponses aux demandes du client, rédaction d'un devis, d'une facture ou d'une garantie, courriers aux fournisseurs, ...).

#### Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

La formation pratique consistera en trois unités de formation. La première, axée sur la **gestion du point caisse**, permettra aux stagiaires de gérer, avec du matériel moderne ou à la main, un point de vente, que ce soit pour encaisser, calculer des ristournes, remettre la monnaie, utiliser les moyens de paiements électroniques mais également accueillir le client, proposer des produits connexes ou des cartes de fidélité.

La deuxième unité de formation concernera **l'étalage et le réassort** : pouvoir effectuer un étalage selon des consignes précises, réaliser la rotation des denrées périssables, mettre en avant un produit en promotion. Il s'agira également pour le stagiaire de mettre l'accent sur la prévention des vols en magasin, par exemple en positionnant les antivols de manière adéquate lors du réassort.

La troisième unité de formation portera sur la **gestion des stocks**. A l'aide d'un logiciel, le stagiaire sera amené à passer des commandes, à assurer le roulement de la marchandise mais également à effectuer un inventaire et à manutentionner des marchandises (utilisation de diables, trans-palettes...).

#### Stages de formation professionnelle

**Des stages en entreprise sont prévus en fin de formation afin d'observer et de confirmer son choix professionnel. Ces stages sont d'une durée d'un mois** de manière à permettre au stagiaire de soit changer de service au sein d'une même entreprise (par exemple en rayon de grande surface, à la caisse ou dans l'entrepôt), soit de faire plusieurs stages au sein de secteurs différents (vente de produits alimentaires, vente de textiles...) afin de confronter son projet d'insertion professionnelle à la réalité.

Ces stages seront l'occasion de découvrir la culture interne de l'entreprise et de s'y intégrer mais également d'acquérir de nouvelles compétences afin d'enrichir le CV.

Ces stages permettront de confirmer le projet professionnel du stagiaire ou, le cas échéant, d'y apporter les modifications nécessaires. Ils permettront également de déterminer les formations complémentaires éventuellement nécessaire pour mener à bien ce projet professionnel.

#### Accompagnement social dans l'organisme

Voir filière 2.

#### **Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :**

- **Groupe Alpha Gembloux** : Assurer les cours de remise à niveau en français et mathématiques
- **Maison de l'emploi de Gembloux** : Information et orientation du public vers la formation
- **CPAS de Gembloux** : Création de passerelles  
Diffusion de l'information, favoriser l'intégration des bénéficiaires du RIS.  
Envoi de stagiaires vers service social, renseignements par rapport au permis de conduire
- **FOREM** : Mise à disposition d'espace de diffusion d'offres d'emploi. Convention de partenariat entre les EFT et OISP et le FOREM dans le cadre du décret CISP
- **MIRENA** : Collaboration réciproque permettant l'intégration de stagiaires dans nos formations et envoi de nos stagiaires pour la signature d'un jobcoaching
- **Agence locale pour l'emploi** : Information et orientation des candidats vers l'opérateur
- **INTERFEDERATION DES ORGANISMES DE FORMATION ET D'INSERTION WALLONIE** : Convention régionale de partenariat d'action entre l'Interdéfération des EFT/OISP et le FOREM Participation à des journées/conférences, etc.

## **Filière 4 : Développeur(euse) informatique**

**Type de filière** : DEFI – Formation professionnalisante

**Avis antérieur de la CEF** : -

**Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations** : nouvelle filière.

**Motivation** : « La formation Développeur(se) vient d'un constat réalisé sur le terrain et par les partenaires de la CEDEG tels que l'école de promotion sociale de Tamines. Certains stagiaires, de plus en plus nombreux, souhaitent se former dans des domaines plus poussés de l'informatique. Cette formation permettrait donc de combler ce manque et de répondre à un besoin croissant de main d'œuvre dans le domaine. La CEDEG possède une expertise en matière informatique. En effet, entreprises locales et administrations publiques n'hésitent pas à faire appel à la Cellule pour le développement d'application, le design de réseaux ou la création de sites web. La situation géographique de la CEDEG, à la limite entre les provinces de Namur et du Brabant Wallon, place idéalement celle-ci au centre de deux parcs scientifiques en demande d'informaticiens, Créalys d'une part et Axis d'autre part. Elle est également très proches de sociétés telles qu'Odoo qui recrutent en permanence des profils techniques. La filière de développeur(se) informatique mettra également en



## Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - CEDEG

œuvre les compétences transversales comme l'autonomisation des stagiaires, les outils de recherches d'emploi et le suivi psycho-social des stagiaires ».

### Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	150,00
	dispensées par un organisme partenaire	96,00
Formation pratique	dans votre organisme	300,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	0,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	152,00
Accompagnement social	dans votre organisme	70,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
<b>TOTAL (max. 2.100 heures)</b>		<b>768,00</b>

**Nombre maximal de places disponibles simultanément** : entrées par session

**Public cible spécifique** : Public du décret CISP

### Programme :

Activité clé n°1 : Utiliser l'outil informatique de base :

Paramétrer son poste de travail, produire des documents de communication avec les outils bureautiques, travailler dans un environnement réseau, utiliser Internet, travailler sur les images à partir d'un logiciel

Activité clé n°2 : Communiquer dans un projet :

Communiquer avec l'équipe de développement au sein d'un projet, documenter son travail, concevoir un mode d'emploi ou de la documentation technique à l'usage des utilisateurs et/ou des autres développeurs, former les utilisateurs au produit

Activité clé n°3 : Concevoir un logiciel :

Réaliser le planning du projet, réaliser une étude de faisabilité

Activité clé n°4 : Réaliser l'étude détaillée et technique :

Organiser son propre travail, réaliser l'étude technique, structurer l'architecture de l'application, structurer l'architecture de l'éventuelle base de données, concevoir les tests unitaires/fonctionnels

Activité clé n°5 : Créer et gérer des bases de données :

Implémenter les bases de données, administrer les bases de données, construire des requêtes, optimiser l'exploitation des bases de données

Activité clé n°6 : Coder et tester les applications :

Construire des algorithmes, concevoir une application modulaire et maintenable, tester les applications

Activité clé n°7 : Mettre en exploitation un projet :

Gérer une infrastructure client/serveur, déployer une application

Activité clé n°8 : Maintenir les applications

Assurer la maintenance corrective, assurer la maintenance évolutive.

### Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

La formation théorique se divise en plusieurs unités de formation. La première (UF1) se focalisera sur

l'outil informatique. Elle sera subdivisée en plusieurs cours tels que l'apprentissage du matériel et des périphériques, la recherche Internet, l'utilisation du système d'exploitation, les fonctionnalités d'un traitement de texte, d'un logiciel de présentation, d'un tableur et d'une base de données informatisée. Une deuxième unité de formation (UF2) concernera les outils de communication au sein d'une équipe de développeurs. Celle-ci portera tant sur la documentation du code que sur l'importance de partager les informations entre les différents acteurs du projet. Les outils technologiques couramment utilisés dans ce cadre seront présentés. Les compétences techniques seront évaluées tout au long de la formation afin d'adapter le programme de formation de chaque stagiaire en fonction de son apprentissage. Une troisième unité de formation (UF3) s'attachera à démontrer l'importance de l'étude préalable pour tout projet informatique. Elle mettra l'accent sur les principes de faisabilité et de rentabilité d'un projet mais également sur la recherche des technologies les plus adéquates en fonction du type de projet et des demandes du client.

#### Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

Une unité de formation sera assurée par une bénévole externe. Elle consistera en l'apprentissage et la découverte de l'anglais technique. En effet, le constat est fait que les compétences linguistiques sont de plus en plus souvent sollicitées dans les offres d'emploi et il paraît important de démystifier l'apprentissage des langues qui souffre parfois d'a priori datant de la scolarité. De plus, l'anglais s'est imposé comme la langue d'usage obligatoire dans le domaine informatique.

#### Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

La formation pratique sera également subdivisée en plusieurs unités de formation. Ces unités permettront au stagiaire d'acquérir les compétences propres à son futur métier dans des situations aussi proches de la réalité que possible. Une première unité comportera des activités liées à la programmation en tant que telle : découverte des logiciels de développement, des systèmes de gestion de sources, des différents langages de programmation utilisés dans le monde de l'entreprise. L'apprentissage se fera à partir d'exemples réels que pourrait rencontrer le stagiaire dans sa pratique professionnelle.

La deuxième unité de formation portera sur la création et la gestion des bases de données. En effet, la majorité des applications actuelles, qu'elles soient Web, Mobile ou Desktop, impliquent une communication avec une ou plusieurs bases de données.

Cette UF explicitera les concepts liés aux bases de données comme les requêtes SQL, les tables, les liaisons, l'intégrité référentielle ou encore la sauvegarde des données.

La troisième unité de formation concernera la maintenabilité des applications : comment concevoir des test unitaires ou fonctionnels cohérents et efficaces afin de couvrir toutes les situations possibles, comment rechercher et corriger des bugs au sein d'une application. Le travail en équipe sera également abordé et plus particulièrement la nécessité de rédiger du code lisible et bien documenté.

La quatrième unité de formation portera sur le déploiement et la maintenance des applications. Elle développera les concepts de livraison d'application et de mise à jour ainsi que le déploiement d'application client-serveur. La production d'une documentation client et l'analyse des retours de bugs seront également abordés.

#### Formation pratique dispensée par un organisme partenaire : -

#### Stages d'acculturation : -

#### Stages de formation professionnelle

Des stages en entreprise sont prévus en cours de formation afin d'observer et de confirmer son choix professionnel. Ces stages sont d'une durée d'un mois de manière à permettre au stagiaire de soit changer de service au sein d'une même entreprise, soit de faire deux stages au sein de deux entreprises de secteurs différents (par exemple développeur Web ou développeur SGBD) afin de préciser la suite de son parcours de formation. Les stages sont, dans la mesure du possible, effectués dans des entreprises susceptibles de recruter du personnel de manière à donner l'occasion aux stagiaires de démontrer leurs compétences. Ces stages sont également l'occasion de développer de nouvelles compétences, parfois sur des logiciels propres à l'entreprise, parfois en identifiant les lacunes et en faisant part au formateur lors du retour au centre de formation. Il sera alors possible d'élaborer un cours spécifique aux besoins des stagiaires.

**Accompagnement social dans l'organisme**

Les formateurs veillent à ce que le stagiaire : se familiarise avec le principe d'autonomie, bénéficie de conditions confortables pour développer son potentiel et valorise ses compétences acquises.

Le stagiaire découvre son mode d'apprentissage, ses moteurs professionnels et parvient à établir un bilan personnel et professionnel tout en atteignant une meilleure confiance en lui.

L'accent sera également mis sur le développement d'une stratégie personnelle de recherche d'emploi et d'une attitude emploi appropriée. Dès le début du parcours, on demande à chaque stagiaire de mettre en place une ou deux actions afin de se donner les moyens de réussir la formation (exemple : se lever chaque matin une demi-heure plus tôt de manière à prendre du temps pour ses enfants et arriver malgré tout à l'heure à la formation). Le stagiaire est soutenu régulièrement dans cette action au cours de la formation. Des crises au sein d'un groupe peuvent toujours survenir. Des ateliers adéquats sont alors mis en place afin d'essayer de résoudre le problème et de retrouver une bonne ambiance de travail. Une prise en charge plus individuelle et plus soutenue peut être nécessaire lorsqu'un stagiaire présente certaines difficultés plus personnelles

**Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :**

- **Maison de l'emploi** : information et orientation du public vers la formation
- **CPAS de Gembloux** : Création de passerelles, diffusion de l'information, favoriser l'intégration de bénéficiaires du CPAS, envoi de stagiaires vers service social, renseignements par rapport au permis de conduire
- **Forem** : Mise à disposition d'espace de diffusion d'offres d'emploi. Mise en œuvre du contrat de coopération.

**Filière 5 : Technicien(ne) réseaux**

**Type de filière :** DEFI – Formation professionnalisante

**Avis antérieur de la CEF :** -

**Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations :** nouvelle filière

**Motivation :** Idem que pour la formation de Développeur informatique

**Répartition théorique des heures du programme :**

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	190,00
	dispensées par un organisme partenaire	30,00
Formation pratique	dans votre organisme	220,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	0,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	152,00
Accompagnement social	dans votre organisme	60,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
<b>TOTAL (max. 2.100 heures)</b>		<b>652,00</b>

**Nombre maximal de places disponibles simultanément** : entrées par session

**Public cible spécifique** : public du décret CISP

**Programme :**

**Finalité du métier**

*Déployer, développer, améliorer et maintenir les réseaux en assurant un accompagnement à l'utilisateur.*

*Activité clé 1 : Intégrer des PC et périphériques dans un environnement réseau :*

*Configurer l'accès à un réseau filaire ainsi qu'au réseau sans-fil sécurisé*

*Créer des comptes et des profils utilisateurs locaux*

*Configurer un client « mail »*

*Activité clé 2 : Diagnostiquer une panne (hard/soft/réseaux) :*

*Identifier le dysfonctionnement*

*Effectuer les recherches techniques et documentaires nécessaires*

*Déterminer l'origine de la panne*

*Préconiser l'intervention adéquate*

*Activité clé 3 : Déployer et gérer un réseau :*

*Déployer le réseau physique*

*Planifier et configurer l'IP*

*Configurer les fonctionnalités de base de l'appareillage réseau (switch, routeur, points d'accès WIFI, proxy...)*

*Sécuriser le réseau*

*Configurer des services réseau de pair à pair et centralisés*

*Paramétrer, gérer et sécuriser les comptes réseau*

*Créer et gérer des partages*

*Gérer l'environnement des utilisateurs*

**Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme**

La formation théorique se divise en plusieurs unités de formation :

- La première unité de formation théorique se focalisera sur les termes et les concepts de l'informatique, tant hardware que software.
- La deuxième unité abordera les concepts liés au réseau (les différentes couches TCP/IP, les terminologies spécifiques, le fonctionnement théorique et les différents types de réseaux).
- La troisième unité concernera les concepts de serveurs (mail, authentification...).

Les compétences techniques seront évaluées tout au long de la formation afin d'adapter le programme de formation de chaque stagiaire en fonction de son apprentissage

**Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire**

Une unité de formation sera assurée par une bénévole externe. Elle consistera en l'apprentissage et la découverte de l'anglais technique. En effet, nous constatons que les compétences linguistiques sont de plus en plus souvent sollicitées dans les offres d'emploi et il nous paraît important de démystifier l'apprentissage des langues qui souffre parfois d'a priori datant de la scolarité. De plus, l'anglais s'est imposé comme la langue d'usage obligatoire dans le domaine informatique.

**Formation pratique dispensée au sein de l'organisme**

La formation pratique sera également subdivisée en plusieurs unités de formation. Ces unités permettront au stagiaire d'acquérir les compétences propres à son futur métier dans des situations aussi proches de la réalité que possible. Ces unités sont les suivantes :

UF1 : Intégrer des PC et périphériques dans un environnement réseau

UF2 : Assurer la maintenance de l'infrastructure, diagnostiquer et résoudre les pannes (hard/soft/réseaux) et de l'environnement utilisateur

## Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - CEDEG

UF3 : Fournir un support à distance (hard/soft/réseaux) à l'utilisateur

UF4 : Déployer et gérer un réseau.

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire : -

Stages d'acculturation : -

Stages de formation professionnelle : Des stages en entreprise sont prévus en fin de formation afin d'observer et de confirmer son choix professionnel. Ces stages sont d'une durée d'un mois de manière à permettre au stagiaire de soit changer de service au sein d'une même entreprise, soit de faire deux stages au sein de deux entreprises de secteurs différents afin de préciser la suite de son parcours de formation. Les stages sont, dans la mesure du possible, effectués dans des entreprises susceptibles de recruter du personnel de manière à donner l'occasion aux stagiaires de démontrer leurs compétences. Ces stages sont également l'occasion de développer de nouvelles compétences, parfois sur des logiciels propres à l'entreprise, parfois en identifiant les lacunes et en faisant part au formateur lors du retour au centre de formation. Il sera alors possible d'élaborer un cours spécifique aux besoins des stagiaires.

Accompagnement social dans l'organisme : idem filière 4

**Partenariat pour la mise en œuvre de la filière** : idem filière 4.

### Filière 6 : Créateur(trice) 3D

**Type de filière** : DEFI – Formation professionnalisante

**Avis antérieur de la CEF** : -

**Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations** : nouvelle filière.

Motivation : Idem que pour la formation de Développeur informatique. La filière de Créateur 3D mettra également en œuvre les compétences transversales comme l'autonomisation des stagiaires, les outils de recherche d'emploi et le suivi psycho-social des stagiaires.

**Répartition théorique des heures du programme** :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	120,00
	dispensées par un organisme partenaire	80,00
Formation pratique	dans votre organisme	340,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	0,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	152,00
Accompagnement social	dans votre organisme	70,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
<b>TOTAL (max. 2.100 heures)</b>		<b>762,00</b>

**Nombre maximal de places disponibles simultanément** : entrées par session

**Public cible spécifique** : public du décret CISP

**Programme :**

*Activité clé n°1 : Réaliser la maquette numérique d'un objet en 3D :*

- *Modéliser des pièces à l'aide d'un logiciel de CAO*
- *Réparer les fichiers 3D issus de CAO ou de rétroconception*
- *Réaliser le modèle numérique 3D d'une pièce en utilisant un scanner*
- *Valider des hypothèses d'étude de fabrication additive par prototypage rapide de pièces*

*Activité clé n°2 : Réaliser des pièces en utilisant des procédés d'impression 3D :*

- *Préparer la fabrication additive d'une série de pièces*
- *Réaliser une mise en plateau et produire des pièces en fabrication additive*
- *Réaliser les opérations de post-finition sur les pièces imprimées*
- *Réaliser les essais et le rapport de métrologie de pièces réalisées en impression 3D*

*Activité clé n°3 : Elaborer et chiffrer le coût d'une solution technique en impression 3D répondant à une demande client :*

- *Choisir la technologie d'impression et les matériaux adéquats pour un projet*
- *Chiffrer le coût de la fabrication d'une série de pièces réalisées en impression 3D*
- *Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue en impression 3D*

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

La formation théorique se divise en plusieurs unités de formation. La première (UF1) se focalisera sur l'outil informatique. En effet, il est indispensable de maîtriser les bases de l'utilisation d'un poste de travail afin de pouvoir utiliser les outils de conception 3D. Une deuxième unité de formation (UF2) concernera l'élaboration et le chiffrage du coût d'une conception 3D. A partir d'une esquisse et/ou d'un cahier des charges, le stagiaire élaborera une solution technique viable en accord avec le client potentiel, en s'assurant de trouver les solutions les plus adéquates en matière technologique ou de matériaux utilisés. Il aura également l'occasion d'appréhender les techniques de calcul de coût de revient d'un projet.

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

Une unité de formation sera assurée par une bénévole externe. Elle consistera en l'apprentissage et la découverte de l'anglais technique. En effet, nous constatons que les compétences linguistiques sont de plus en plus souvent sollicitées dans les offres d'emploi et il nous paraît important de démystifier l'apprentissage des langues qui souffre parfois d'a priori datant de la scolarité. De plus, l'anglais s'est imposé comme la langue d'usage obligatoire dans le domaine informatique.

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

La formation pratique sera également subdivisée en plusieurs unités de formation. Ces unités permettront au stagiaire d'acquérir les compétences propres à son futur métier dans des situations aussi proches de la réalité que possible.

La première unité abordera les outils de conception 3D. Elle sera axée sur l'apprentissage des techniques de conception assistée par ordinateur (CAO) et de développement assisté par ordinateur (DAO). Les différents logiciels utilisés seront présentés et les techniques de dessins abordées.

La deuxième unité de formation portera sur la création de la pièce à l'aide d'un scanner.

Cette UF explicitera les concepts liés aux référencements spatiaux, à l'usage d'un scanner de définition et de technologie adaptés (UV, LED...), aux difficultés et limitations techniques pouvant survenir lors du scan d'une pièce.

Une troisième unité comportera des activités liées à l'impression 3D en tant que telle : découverte des logiciels de slicing, des différents types d'impressions (résine, laser, additive...), correction des surfaces, impression des pièces. L'apprentissage se fera à partir d'exemples réels que pourrait rencontrer le stagiaire dans sa pratique professionnelle.

## **Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - CEDEG**

La quatrième unité de formation concernera la postproduction des pièces : vérification de la qualité et de la solidité, ajustements mécaniques possibles, finition des pièces, suppression des supports.

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire : -

Stages d'acculturation : -

### Stages de formation professionnelle

Des stages en entreprise sont prévus en cours de formation afin d'observer et de confirmer son choix professionnel. Ces stages sont d'une durée d'un mois de manière à permettre au stagiaire de soit changer de service au sein d'une même entreprise, soit de faire deux stages au sein de deux entreprises de secteurs différents (par exemple prototypage et R&D ou production) afin de préciser la suite de son parcours de formation. Les stages sont, dans la mesure du possible, effectués dans des entreprises susceptibles de recruter du personnel de manière à donner l'occasion aux stagiaires de démontrer leurs compétences. Ces stages sont également l'occasion de développer de nouvelles compétences, parfois sur des logiciels propres à l'entreprise, parfois en identifiant les lacunes et en faisant part au formateur lors du retour au centre de formation. Il sera alors possible d'élaborer un cours spécifique aux besoins des stagiaires

Accompagnement social dans l'organisme : idem filière 4.

***Partenariat pour la mise en œuvre de la filière*** : idem filière 4.